



## Plainte abusive pour violence

Par **Lorence**, le **31/01/2008 à 18:43**

Bonjour,

Depuis longtemps nous rencontrons des problèmes avec notre office HLM, lundi matin mon compagnon s'est emporté et a eu une altercation avec un employé. On vient d'apprendre que celui-ci a eu un ITT de 7 jours et a porté plainte contre mon compagnon. Cependant il n'y a eu aucun contact physique et un autre employé et moi-même en sommes témoins. Seulement mon témoignage ne compte pas et la position de l'employé est délicate car il craint de se mettre à dos son employeur. J'aimerais savoir si mon compagnon peut être accompagné par un avocat ou une autre personne pendant sa convocation au commissariat ? Quels sont également les suites qui vont être données ? Comment faire valoir notre version ? Je suis actuellement enceinte de 5 mois et très stressée par cette histoire j'ai besoin de savoir les poursuites qui risquent d'être engagées contre mon compagnon ?

Merci pour votre réponse